

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

DÉNOMINATION DE VOIE : RUE CAMILLE SAINT-SAËNS. AUTORISATION

Séance du 30 septembre 2020

L'an deux mille vingt , le trente septembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Poublan, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, Mme Branas, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

Mme Berbis à Mme Martin
Mme Vaccaro à M Mangon

Secrétaire de séance : M Bernard Cases.

La séance est ouverte,

Délibération du : 30 septembre 2020
Rendue exécutoire le : 2 octobre 2020
Publiée le : 2 octobre 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 30 septembre 2020

DÉNOMINATION DE VOIE : RUE CAMILLE SAINT-SAËNS. AUTORISATION

M Jean-Luc Trichard, Adjoint au Maire délégué Urbanisme, transports et forêts, présente le rapport suivant.

L'aménagement de la voie Camille Saint-Saëns, programmée par l'opération ER T1154 inscrite au Plan Local d'Urbanisme, a permis de créer une nouvelle emprise sur 264 mètres aboutissant au giratoire de l'avenue Voltaire.

L'allée Camille Saint-Saëns, située dans le quartier d'Hastignan, a donc été modifiée par l'aménagement de cette nouvelle voie qui se connecte au giratoire de l'avenue Voltaire.

Afin de ne pas modifier les adresses des riverains qui habitent dans cette allée, la nouvelle dénomination de voie ne concernera que la nouvelle emprise.

Par conséquent, il est proposé de dénommer cette nouvelle emprise : rue Camille Saint-Saëns.

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Approuve la dénomination : rue Camille Saint-Saëns.

Autorise Monsieur le Maire, ou en son absence son représentant légal, à notifier la présente décision au gestionnaire de la voie et toute démarche y afférent.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 30 septembre 2020

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat
Stéphane Delpeyrat

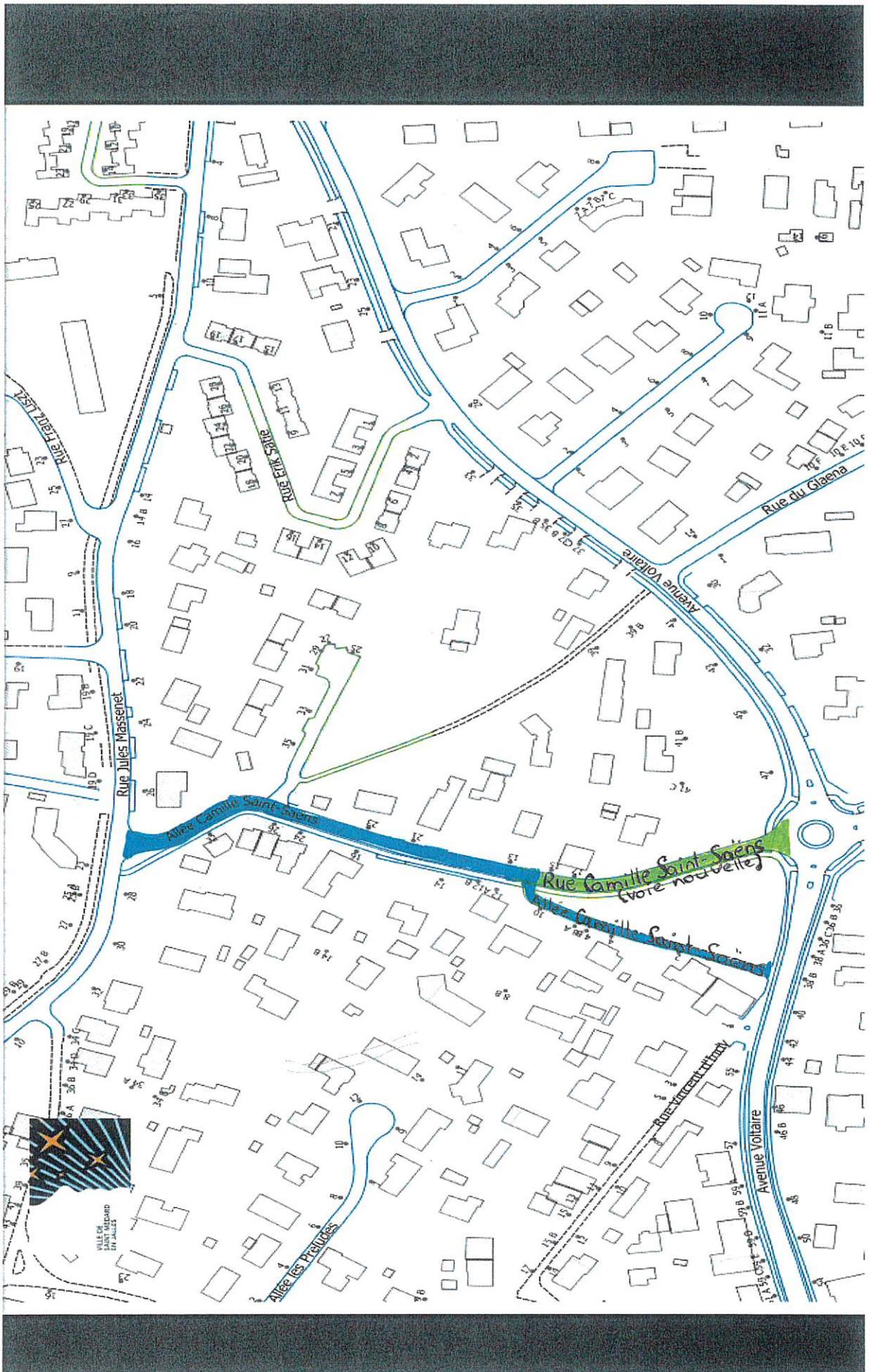


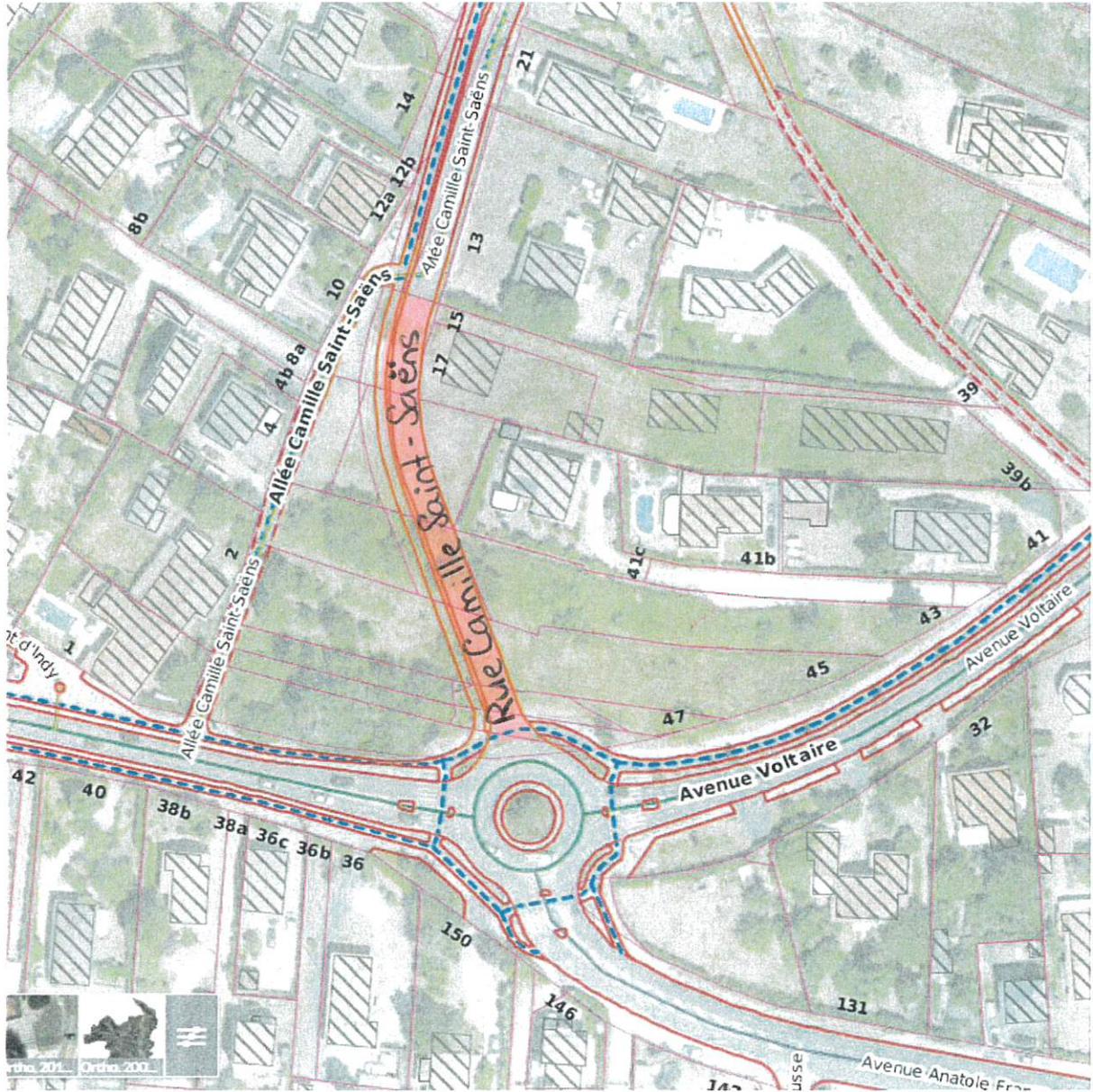
plan cadastral rue Camille Saint-Saëns (264 mètres)

Echelle : 1/1500

04/09/2020

Plan dénomination de voie : rue Camille Saint-Saëns







- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_127
Date de la décision :	2020-09-30 00:00:00+02
Objet :	DÉNOMINATION DE VOIE : RUE CAMILLE SAINT-SAËNS. AUTORISATION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.2.9 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20200930-DG20_127-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20200930-DG20_127-DE-1-1_0.xml	text/xml	923
Nom original :		
DG20_127.pdf	application/pdf	1883312
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20200930-DG20_127-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1883312

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 octobre 2020 à 10h33min50s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 octobre 2020 à 10h33min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 octobre 2020 à 10h33min54s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 octobre 2020 à 10h34min02s	Reçu par le MI le 2020-10-02